



**Subvention municipale
de fonctionnement aux associations**

Année 2021

Nom de l'association :

Domaine d'activité :

- Culture
- Social
- Autre

Montant de la subvention sollicitée :

Subvention	en 2020	2021
ordinaire		
exceptionnelle		

Composition du bureau

Président :

Secrétaire :

Trésorier :

Nombre d'adhérents :

- ▶ domiciliés à MIRECOURT :
- ▶ domiciliés hors MIRECOURT :

Répartition

Adhérents	Hommes	Femmes	Total
- 18 ans			
+ 18 ans			

Projets 2021

--

Projet exceptionnels justifiant une demande de subvention exceptionnelle

--

Résultat de l'exercice

Montant des dépenses	
Montant des recettes	
Résultat de l'exercice	

Bilan de l'exercice financier à justifier par extraits bancaires

Date de début de l'exercice :

Date de fin de l'exercice :

Solde de début de l'exercice	
Résultat de l'exercice	
Solde de fin de l'exercice	
Les soldes de début et fin de l'exercice doivent inclure tous les comptes ou livrets dont dispose l'association.	

Certifié exact.

Le Président,

DOSSIER COMPLET A DEPOSER EN MAIRIE POUR LE

28 FEVRIER 2021

Pièces à joindre obligatoirement :

- Rapport d'activités de l'année passée
- Bilan financier présenté lors de la dernière AG, signé par le Président et le Trésorier
- Budget prévisionnel présenté lors de la dernière AG, signé par le Président et le Trésorier
- RIB ou RIP
- Extraits bancaires justifiant le solde de fin de l'exercice